

Emmanuel Macron a présenté son plan de lutte contre la pauvreté



Le président de la République a dévoilé ses mesures phares dans le cadre d'un long discours depuis le musée de l'Homme.

Emmanuel Macron a entamé en ce jeudi 13 septembre une phase décisive de son quinquennat. Le président de la République aborde en effet un virage plus social avec la présentation de son vaste plan contre la pauvreté. L'ensemble des mesures dévoilées doit permettre d'investir 8 milliards d'euros sur quatre ans.

Le chef de l'Etat s'est exprimé ce jeudi matin depuis le musée de l'Homme à Paris.

Le plan prévoit notamment d'ouvrir davantage les **crèches** aux enfants de quartiers prioritaires ou défavorisés. Des bonus financiers seront proposés aux collectivités. La création d'un fonds pour financer des petits déjeuners dans les écoles prioritaires est également au coeur de ces annonces. Des **tarifs sociaux dans les cantines** devraient également être proposés.

Pour la jeunesse, l'obligation de **formation** passera dorénavant de 16 à 18 ans. Des moyens supplémentaires seront attribués aux missions locales afin qu'elles puissent repérer les décrocheurs du système scolaire et pour leur proposer des formations. Les pouvoirs publics seront tenus "*de proposer un accompagnement*" à tout mineur en situation de décrochage scolaire, soit environ 20 000 personnes par an.

Des chantiers d'insertion, des territoires zéro chômeurs ou bien encore du travail alternatif payé à la journée (Tapaj) devraient être étendus à 100 000 bénéficiaires supplémentaires d'ici à 2022.

La **couverture maladie universelle** (CMU) sera prolongée à plusieurs millions de personnes afin qu'elles puissent bénéficier d'une complémentaire santé.

Le **RSA** sera également repensé afin de faciliter son accès. Les bénéficiaires seront mieux accompagnés pour retrouver un emploi. L'Elysée considère que "*le retour au travail est le meilleur outil de lutte contre la pauvreté*".

Le président a annoncé la création d'un "**service public de l'insertion**" qui sera déployé à des degrés divers, avec les départements et les communes.

"*Je ne peux pas accepter que, dans un département, 90% des bénéficiaires du RSA soient accompagnés, et seulement 40% dans un autre. Je veux la même ambition et la même efficacité dans tous les territoires*". Un "*guichet unique*" sera instauré.

Le président de la République Emmanuel Macron a aussi révélé qu'une loi allait créer un "**revenu universel d'activité**" en 2020.

"*Par une loi en 2020, nous allons créer un revenu universel d'activité pour permettre à chacun de vivre décemment. [Ce revenu sera] universel car chacun pourra y prétendre dès que ses revenus passeront en-dessous d'un certain seuil. Nous allons fusionner le plus grand nombre des prestations sociales pour enfin apporter une réponse unique pour s'assurer que des gens vivent dignement*".

Cette aide se présentera sous la forme d'un contrat d'engagement et de responsabilité réciproque et sera assortie de *droits et devoirs supplémentaires*". Chaque allocataire s'inscrira dans un *"parcours d'insertion où il sera impossible de refuser plus de 2 offres d'emplois raisonnables"*.

L'ensemble de ces mesures doit permettre d'obtenir des avancées importantes dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.